

Email:editorijless@gmail.com

Volume: 6, Issue 4, 2019 (Oct-Dec)

INTERNATIONAL JOURNAL OF LAW, EDUCATION, SOCIAL AND SPORTS STUDIES (IJLESS)

<http://www.ijless.kypublications.com/>

ISSN:2455-0418 (Print), 2394-9724 (online)
2019©KY PUBLICATIONS, INDIA

www.kypublications.com

Editor-in-Chief
Dr M BOSU BABU
(Education-Sports-Social Studies)

Editor-in-Chief
DONIPATI BABJI
(Law)

©KY PUBLICATIONS





**MARIAGES INTERETHNIQUES ET AFFAIBLISSEMENT DE L'USAGE
DES LANGUES DES PARENTS**

(English: INTERETHNIC MARRIAGES AND WEAKENING OF THE USE OF THE LANGUAGES OF PARENTS)

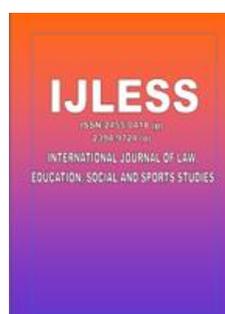
Landry NIAVA¹, DIANE Lucien Adou², Jean Pierre AGOSSOU³

¹Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)
niavalandry@yahoo.fr

²Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire)

³Démographe

DOI: [10.33329/ijless.64.19.66](https://doi.org/10.33329/ijless.64.19.66)



ABSTRACT

The family unit is the first place of socialization of the child. It is an important element of the transmission of symbolic and cultural values. Parents play a crucial role in this socialization. But in a context of ethnic interethnic marriage characterized by the spoken language, the problem of the language spoken by the descendants arises. Thus, are we able to ask the question of: Of the father or the mother, which is the most used language of the descendants is it interethnic marriage?

From a methodological process, a survey of six (5) communes of Abidjan decisive results around: proportion of descendants speaking the language of their father and their profile. He came out shortly after a spoken language of his father (24.2%). This profile is the profile of descendants, the spoken language of the father, it emerges three main observations: first, there is no significant difference to predict. their father (24.2% of men and 26.2% of women) is 2% less, less than 1 in 3 at the first level speaks their father's language at the other higher level (32%). , 6% primary and 25% higher). Finally, a little less Muslim in 3 speaks the language of his father less one in 4 Christians (32.9% Muslims against 21.8% Christian).

Keywords: Interethnic marriage, descendant, socialization, parents' language

Résumé

La cellule familiale est le premier lieu de socialisation de l'enfant. Elle est par conséquent le creuset de transmission des valeurs symboliques et culturelles parmi lesquelles la langue constitue un élément important. Les parents jouent un rôle crucial dans cette socialisation. Mais dans un contexte de mariage interethnique en milieu urbain caractérisé par des tiraillements linguistiques, la problématique de la langue parlée de par les descendants se pose. Ainsi, sommes-nous à mesure de poser la question de savoir : Du père ou de la mère, quelle est la langue la plus usagée des descendants issus du mariage interethnique ?

A partir d'un procédé méthodologique découlant d'un sondage accidentel à l'échelle de six (6) districts de recensement au sein de cinq (5) communes d'Abidjan l'étude a permis d'aboutir à quatre (4) principaux résultats tournant autour : de la proportion des descendants parlant la langue de leur père et de leur profil. Il ressort qu'un peu moins d'un descendant sur quatre parle la langue de son père (24,2%). En ce qui concerne le profil des descendants parlant la langue du père, il émerge trois principales observations : d'abord, il n'y a pas de différence significative lorsqu'on envisage le profil en

matière de sexe des descendants qui parlent la langue de leur père (24,2 % des hommes et 26,2% de femme) soit une différence de 2% en outre, un peu moins d'une personne sur 3 au niveau primaire parle la langue de son père contre une personne sur 4 au niveau supérieur (32,6% primaire et 25% supérieur). Enfin, un peu moins d'un musulman sur 3 parle la langue de son père contre un peu moins d'un chrétien sur 4 (32,9% de musulmans contre 21,8% de chrétien).

Mots Clés : Mariage interethnique, descendant, socialisation, langue des parents

INTRODUCTION

La littérature sur les mariages exogames fait apparaître épistémologiquement des constats différenciés au niveau conceptuel¹ et théorique. Concernant les différences conceptuelles, au Canada, au Québec, et en France, ce que nous appelons mariages interethniques en Côte d'Ivoire est communément désigné par les expressions suivantes : (i) mariages mixtes ; (ii) mariages exogames ; (iii) couples mixtes et (iv) couples exogames. Cette fertilité dans la manière de nommer cette réalité n'est pas sans difficulté. La spécificité du concept de mariage mixte est mentionnée par Schnapper (1998) cité par Legall (2003) parlant ainsi : « *Tout d'abord, la notion de mixité est relative à un temps, à une société et à un milieu. Ainsi selon la période historique et le contexte pour une même société et à un milieu social spécifique la mixité change de forme et d'objet* ».

Sous ce rapport, Legall (Op cit.) soutient que le concept de mariage mixte est *imprécis* et *ambigu*. Se référant aux conclusions de principaux travaux sur les mariages mixtes, l'auteur souligne également l'absence d'un consensus autour de la définition de l'expression mariages mixtes ainsi qu'au niveau de l'usage même de la notion.

En France, la notion de mixité continue d'être revisitée en permanence car l'auteur mentionne que *la validité de l'emploi a été examinée par quelques auteurs (Labat et Vermes, 1994) et a donné lieu à des tentatives de clarification (Varro et al., 1998)*. Aux États-Unis et dans d'autres pays anglophones, elle fait remarquer qu'« *on commence depuis peu à questionner les concepts de race, culture et ethnicité à la base de cette notion (Breger et Hill, 1998; Pascoe, 1991; Luke, 1994)* ».

En Côte d'Ivoire, la mixité dans le contexte des mariages est plutôt appréhendée sous l'angle des différences au niveau des origines ethniques des conjoints. Ce faisant de manière conceptuelle, l'expression mariage interethnique est utilisé pour désigner relativement ce que dans d'autres contextes occidentaux on nomme mariage mixte. Les travaux de recherche essentiellement qualitatifs mobilisent en général l'expression *mariage interethnique* en lieu et place de mariages mixtes dans d'autres contextes sociaux. Le choix de cette expression en lieu et place de mariage mixte repose sur le fait qu'en Côte d'Ivoire, le mode de désignation le plus répandu est l'appartenance ethnique. La variable ethnique, en effet, traverse les différents cadres sociaux (politique, économique, environnemental, sanitaire, etc.) articulant le système social (Gnabeli, 2017). Ainsi, questionner la problématique de la transmission de l'identité aux descendants dans un contexte de mariages interethniques spécifiquement concernant l'usage de la langue, c'est déterminer en l'ethnie du père et celle de la mère ce que les descendants parlent.

Au niveau théorique, deux postulats émergent des travaux sur les mariages mixtes dans les contextes occidentaux (Legall, 2003). Ce sont les analyses assimilationnistes² affirmant que dans un contexte de mariage mixte l'identité transmise aux enfants est celle du parent appartenant au groupe

¹ C'est-à-dire des manières différenciées de désigner les mariages entre personnes d'appartenance sociales distincts

² C'est un paradigme développé par Robert Park (1949) inspiré du schéma des « relations raciales ». Ces mariages étaient considérés comme la dernière étape du processus d'assimilation des individus appartenant aux groupes minoritaires (Legall et al. 2003).

majoritaire d'une part. Les contextes spatio-temporels dans lesquelles cette perspective théorique est à l'œuvre sont la France, le Canada et les Etats-Unis. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette tendance théorique lorsqu'on envisage la multitude des travaux portant sur les mariages interethniques. Toutefois, des nuances apparaissent. En effet, pour construire leur intégration sociale dans un contexte rural, les conjoints non autochtones et leurs descendants doivent constamment travailler à ressembler à la communauté de leur conjoint (Gnabeli et Niava 2010 ; Diaby, 2014 ; Fofana, 2014 ; Niava 2014). Ces contributions ont en commun d'envisager les mariages interethniques sous le polyèdre des mécanismes d'intégration politique, économique voire social des descendants.

L'ensemble des travaux ci-dessus supputés ont ceci de similaires qu'ils n'intègrent pas la dimension linguistique dans le questionnement des mariages interethniques ou mixtes. Même lorsqu'elles l'envisagent, c'est de manière séparée voir antagoniste qu'elles pensent les mariages interethniques ou mixtes. Ce faisant, la présente étude envisage de concilier les perspectives sociologique et linguistique au niveau de la construction de l'objet d'étude de ce papier. Sur cette base, cette contribution questionne les processus de transmission de la langue surtout celle du père pour des descendants vivants en milieu urbain avec leur « deux parents ».

Sous ce rapport, la réflexion sur l'usage des langues des ascendants d'appartenance ethniques distinctes s'articule autour de la question centrale suivante : **Du père ou de la mère, quelle est la langue la plus usagée des descendants issus du mariage interethnique ?**

Méthodes et matériels

1. Sondage d'opinions sur les déterminants de l'usage de la langue du père dans un contexte de mariage interethnique

En l'absence d'une base de données, l'échantillonnage accidentel a été mobilisé. Ce faisant, Trois cent trente-huit (338) descendants de mariages interethniques âgés de 15 à 60 ans et plus ont été enquêtés dans six (6) districts de recensement (DR2) à l'intérieur de cinq (5) communes dans la ville d'Abidjan. Les communes en questions sont Abobo, Yopougon, Koumassi, Port-Bouët et Adjamé. Au total, trois cent trente-huit (338) questionnaires individuels ont été administrés. Le questionnaire utilisé s'articulait autour de quatre sections à savoir : i) les caractéristiques sociodémographiques de l'enquêté (sexe, âge, niveau d'instruction etc.) ; ii) les caractéristiques sociodémographiques des parents de l'enquêté ; iii) l'identification ethnique des descendants de mariages interethniques (identité ethnique déclarée, la langue parlée (celle du père ou de la mère) et enfin iv) la section relative aux caractéristiques des descendants de mariages interethniques transnationales (nationalité déclarée, connaissance du code électoral des pays des géniteurs, recensement des situations embarrassantes relatives à un problème d'intégration sociale vécu par les enquêtés). Sur les quatre sections, seulement les trois premières ont fait l'objet de traitements statistiques ci-après présentés. Les données ont été traitées par les logiciels SPSS et Microsoft Excel 2017 pour les données quantitatives à travers les tableaux croisés dynamiques d'une part et du logiciel SPAD pour l'établissement du profil des descendants de mariages interethniques en fonction de l'usage exclusif de la langue du père.

2. Méthodes d'analyse

Compte tenu des objectifs que nous nous sommes assignés, nous appliquerons une seule méthode d'analyse dans cette étude : la méthode d'analyse statistique descriptive (analyse bi-variée et l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM) qui est l'analyse descriptive multivariée).

2.1. Analyse bivariée

L'analyse bivariée a pour but d'identifier les associations entre deux variables et d'apprécier la signification statistique de cette association à partir d'un seuil donné. Dans le cadre de notre étude, elle a permis non seulement de voir, au seuil de 5%, la signification ou non de l'association entre la variable dépendante et chacune des variables indépendantes, mais aussi de mesurer les variations du

phénomène selon ces dernières. A cet effet, la commande « crosstabs » du logiciel SPSS a permis d’obtenir les tableaux croisés avec les statistiques de Chi-2 et les probabilités associées à leur signification statistique. Cette méthode ne reste que descriptive et n’explique pas profondément le pourquoi de la relation existante entre variable dépendante et variable indépendante. C’est pourquoi nous allons recourir à une autre méthode pour une éventuelle explication.

2.2. Analyse Factorielle des Correspondances Multiples (AFCM)

L’AFCM nous permet non seulement de visionner les associations entre les variables explicatives et la variable expliquée mais aussi entre les variables explicatives. Par là nous dégagerons le profil des descendants de mariages interethniques qui parlent la langue de leur père uniquement. Elle repose sur la notion du profil et d’inertie entre les modalités des variables étudiées. Les différents paramètres de cette méthode sont fournis par des programmes informatiques. A cet effet, c’est le logiciel SPAD qui a été utilisé.

RESULTAT

1. Analyse de l’usage de la langue du père chez les descendants de mariages interethniques selon les caractéristiques socio-démographiques

1.1. Analyse différentielle de l’usage de la langue du père chez les descendants de mariages interethniques en milieu urbain selon les caractéristiques socio-démographiques de l’enquête

Tableau 1 : Usage de la langue du père chez les descendants de mariage interethniques selon les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés

Variables		Sexe		Niveau d’instruction					Religion		
		Masculin	Féminin	sans	primaire	secondaire	supérieur	autre	chrétien	Musulman	autre
Usage du langage du père	Oui	24,2	26,2	21,4	32,6	24,3	25	10	21,8	32,9	37,5
	Non	75,8	73,8	78,6	67,4	75,7	75	90	78,2	67,1	62,5
Total %											

Source : Traitement des données de l’enquête sur Mariages interethniques et affaiblissement de l’usage des langues des parents, 2017

L’analyse du tableau montre le lien causal entre les variables sexe, niveau d’instruction et religion en rapport avec l’usage du langage du père.

En effet, il ressort de cette analyse que 26.2% des femmes parlent l’ethnie de leur père alors que cette proportion est de 24.2% chez les hommes.

Pour la variable niveau d’instruction, on remarque l’usage de la langue du père est plus important chez les descendants de mariages inter-ethniques de niveau primaire (32,6%) et supérieur (25,0%). Ils sont suivis par ceux de niveau secondaire (24,3%), sans niveau d’instruction (21,4 %) et d’autre niveau (10,0%) qui enregistrent les faibles proportions.

Quant à la variable religion, ceux sont les autres religions (37,5%) qui parlent le plus la langue de leur père. Ils sont suivis des musulmans (32,5%) et les chrétiens viennent en dernière position avec 21,8%.

Cependant, il importe de noter que l’usage de la langue paternelle est statistiquement plus significatif avec la variable religion et le niveau d’instruction primaire. De toute cette causalité, le lien causal est plus significatif avec les autres religions; soit 37,5%.

1.2. Analyse différentielle de l'usage de la langue du père chez les descendants de mariage interethniques en milieu urbain selon les variables liens sociaux de l'enquêté

Tableau 2 : Usage de la langue du père chez les descendants de mariage interethniques selon les variables liens sociaux

Variables		Milieu de socialisation		Fréquence annuelle de la fréquentation du village du père		Fréquence annuelle de la fréquentation du village de la mère	
		Famille élargie	Famille nucléaire	Une fois par an	Deux fois et plus par an	Une fois par an	Deux fois et plus par an
Usage de la langue du père	Oui	23,9	30,8	25,2	24,7	15,5	35
	Non	76,1	69,2	74,8	75,3	84,5	65
Total %							

Source : Traitement des données de l'enquête sur Mariages interethniques et affaiblissement de l'usage des langues des parents, 2017

L'analyse du tableau 2 montre le lien entre le milieu de socialisation, la fréquence annuelle de la fréquentation du village du père et l'appartenance à une association du village en rapport avec l'usage de la langue du père. Les descendants de mariages interethniques qui ont été socialisés dans une famille nucléaire (30,8%) parlent plus la langue de leur père comparativement à ceux qui ont grandi dans une famille élargie (23,9%). En ce qui concerne la Fréquence annuelle de la fréquentation du village du père, on remarque que ce sont les descendants de village interethniques qui fréquentent le moins le village paternel (Une fois par an) qui parlent le plus la langue de leur père (25,2%) comparés à ceux qui y vont deux fois et plus par an (24,7%). La variable la Fréquence annuelle de la fréquentation du village de la mère par les descendants de mariage interethniques est positivement associée à l'usage de la langue du père par ces derniers. Ainsi, ceux qui y fréquentent plus le village de la mère (Deux fois et plus par an) qui parlent la langue de leur père (35,0%) par rapport à ceux qui y vont le moins (Une fois par an) avec une proportion de 15,5%.

Il est assez notoire d'observer que ceux qui fréquentent le village maternel deux fois au moins par an sont statistiquement importants que ceux qui fréquentent celui du père; soit 35% contre 24,7%. Par contre, ceux qui fréquentent le village paternel une fois par an sont statistiquement plus importants que ceux qui fréquentent une fois par an le village maternel.

1.3. Analyse différentielle de l'usage de la langue du père chez les descendants de mariage interethniques en milieu urbain selon le type de mariage des ascendants de l'enquêté

Tableau 3 : Usage du langage du père selon le type de mariage contracté par les ascendants

Variable		Type de mariage contracté par les ascendants	
		Endogamie	Exogamie
Usage du langage du père	Oui	24,2	24,6
	Non	75,8	75,4
Total %			

Source : Traitement des données de l'enquête sur Mariages interethniques et affaiblissement de l'usage des langues des parents, 2017

Le tableau ci-dessus présente le lien causal entre l'usage du langage du père et le type de mariage contracté par les ascendants. Les descendants de mariages interethniques issus de mariages de type exogamique (24,6%) parlent le plus la langue de leur père comparé à leurs confrères issus de mariages endogamiques (24,2%). Le type de mariage contracté par les ascendants n'influence pas sensiblement l'usage de langue paternelle.

2. Analyse différentielle de l'usage de la langue du père chez les descendants de mariage interethniques selon la fréquence de participation ou d'appartenance à un groupe social

Tableau 4 : Usage de la langue du père selon la fréquence de participation groupale

Variables	Fréquence annuelle de participation aux rencontres de la famille paternelle			Fréquence annuelle de participation aux rencontres de la famille maternelle			Appartenance à une association du village des ascendants				
	Rarement	Souvent	Régulièrement	Rarement	Souvent	Régulièrement	Membre à la fois du père et de la mère	Village du père uniquement	Village de la mère uniquement	Aucun	
Usage de la langue du père	Oui	31,9	36,8	15,2	38,3	28,9	11,4	20	40,7	15,4	24,5
	Non	68,1	63,2	84,8	61,7	71,1	88,6	80	59,3	84,6	75,5
Total %											

Source : Traitement des données de l'enquête sur Mariages interethniques et affaiblissement de l'usage des langues des parents, 2017

Pour la variable Appartenance à une association du village des ascendants, ce sont ceux qui appartiennent à une association du Village du père uniquement (40,7%) et à aucune association (24,5%) suivi par ceux qui sont membre à la fois du père et de la mère (20,0%) et membre du village de la mère uniquement (15,4%). Pour la variable Fréquence annuelle de participation au rencontre de la famille paternelle, ceux qui participent Souvent (36,8%) et ceux qui y participent Rarement (31,9%) qui enregistrent les plus fortes proportions suivis de ceux qui participent Régulièrement (15,2%). Enfin, la variable Fréquence annuelle de participation au rencontre de la famille maternelle est négativement associée à l'usage de la langue du père. Ainsi ceux sont les personnes qui participent Rarement (38,3%) et Souvent (28,9%) au rencontre de leur famille maternelle qui parlent le plus la langue de leur père comparés aux personnes qui y participent Régulièrement (11,4%).

Il est ainsi établi un rapport notoire entre l'usage du langage paternel et le lieu de fréquentation de l'enquêté.

3. La participation comme moyen d'intégration

L'analyse du milieu de socialisation, du niveau d'instruction, de la fréquence annuelle de participation au rencontre de la famille paternelle, de la fréquence annuelle de participation au rencontre de la famille maternelle, la fréquence annuelle de la fréquentation du village du père, la fréquence annuelle de la fréquentation du village de la mère, la fréquentation par les ascendants de leur village, l'appartenance à une association du village des ascendants paraît déterminante avec ces variables pour établir le lien causal de l'usage du langage paternel. Les différents tableaux montrent que ceux qui fréquentent à la fois le village de leur père et celui de leur mère une fois chaque année et

ont été socialisés dans une famille élargie. Par ailleurs, ils participent aux réunions familiales à la fois dans leurs familles paternelles et maternelles de façon régulière et sont membres d'associations dans les villages de leur père uniquement ou de mère uniquement. Pour ce qui concerne le lien de leurs ascendants avec leurs villages d'origines, ces derniers fréquentaient à la fois leurs deux villages. Ils sont de niveau d'instruction autre et ne parlent pas la langue de leur père uniquement.

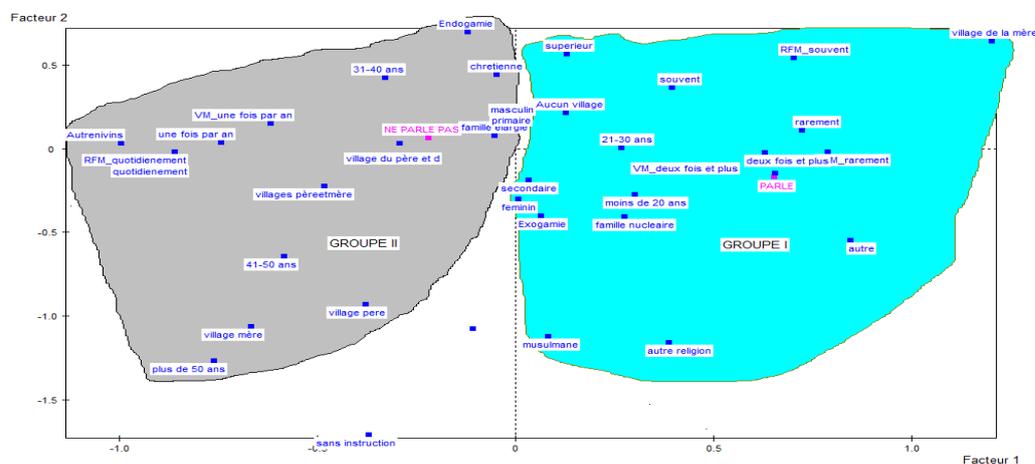
Ceux qui fréquentent plus de deux fois et plus, sont pour issus de descendants de mariages interethniques qui participent rarement ou souvent aux réunions familiales à la fois dans leurs familles paternelles et maternelles. Ils ne sont membres d'aucune association villageoise et leurs ascendants fréquentaient le village de leur mère uniquement ou celui du père uniquement ou aucun de leur villages d'origines. Ils fréquentent à la fois le village de leur père et celui de leur mère deux fois et plus chaque année et parlent la langue de leur père uniquement

5. Catégorisation des descendants de mariages interethniques

Le premier plan factoriel formé par les deux premiers axes factoriels explique 17,16% du total de l'information contenu dans le nuage de points. L'allure de l'histogramme des valeurs propres auquel on applique la méthode du coude nous conduit à retenir le premier plan factoriel pour la projection du nuage des variables. Sur ce plan, on peut identifier deux groupes (2) de descendants de mariages interethniques. Le premier groupe est constitué des descendants de mariages interethniques qui parlent la langue de leur père uniquement, le deuxième groupe renferme ceux qui ne parlent pas la langue de leur père uniquement.

Le premier groupe est constitué de femmes nées de mariages exogamiques dont les parents ne fréquentaient aucun village de leurs villages d'origines ou celui du père uniquement. Elles sont âgées de moins de 31 ans, de niveau d'instruction Secondaire ou Supérieur et ont été socialisées dans une famille nucléaire. Elles sont musulmanes ou adeptes d'autre religion, participent aux rencontres au sein de leurs familles paternelle et maternelle rarement ou souvent, et fréquentent les villages de leurs ascendants (père et mère) au moins deux fois chaque année. Elles ne sont membres d'aucune association villageoise et parlent la langue de leur père uniquement.

A cette première catégorie de descendants de mariages interethniques s'oppose une deuxième catégorie constituée d'hommes issus de mariages endogamiques dont les parents fréquentaient leurs villages d'origines (du père et de la mère). Ils ont un niveau d'instruction primaire ou autre, sont chrétiens et ont été socialisés sans une famille élargie. Ils fréquentent les villages de leurs ascendants (père et mère) une fois chaque année et participent régulièrement aux réunions de familles à la fois au sein de leurs familles paternelle et maternelle. Ils appartiennent à des associations du village de leur père ou de leur mère et ne parlent pas la langue de leur père uniquement.



DISCUSSION

Contrairement aux autres études portant sur le sujet, celle-ci est purement descriptive. En effet, ces résultats descriptifs présentent le profil des descendants de mariages interethniques qui parlent la langue de leur père exclusivement. Il s'agit ici donc de femmes nées de mariages exogamiques dont les parents ne fréquentaient aucun village de leurs villages d'origines ou ne fréquentaient que le village de leur père uniquement. Elles ont un niveau d'instruction Secondaire ou Supérieur et ont été socialisées dans une famille nucléaire. Elles sont musulmanes ou adeptes d'autre religion, participent aux rencontres au sein de leurs familles paternelle et maternelle rarement ou souvent, et fréquentent les villages de leurs ascendants (père et mère) au moins deux fois chaque année.

Par ailleurs, l'analyse de l'ensemble des résultats démontre que la construction de la citoyenneté locale de ces descendants est fonction de leurs rapports sociaux concrets avec le village de leurs ascendants. Ces liens sont donc rendus manifestes par la langue locale (père ou mère/ mère et mère) qui est un vecteur de socialisation et dont l'enjeu est la reproduction d'un ordre social fondé sur une identité ethnique. Ces résultats corroborent donc ceux de Moro (2004) et de Labov (1976). Pour le 1^{er} auteur, l'usage des langues au niveau des descendants dans un foyer bilingue relève d'une construction sociale tandis que pour le second, l'existence d'une corrélation entre le mécanisme du langage et celui de la société. Par ailleurs, ce papier confirme les trouvailles de Coulombe (2017) dans une analyse explicative visant à percevoir les déterminants sociodémographiques permettant le choix d'une langue maternelle, met en relation le mécanisme de langage et celui de la société.

CONCLUSION

Il est important de faire remarquer que cette étude ne porte pas sur les déterminants de l'usage de la langue du père exclusivement par les descendants de mariages interethniques mais vise à élaborer le profil des descendants de mariages interethniques parlant exclusivement la langue du père dans un contexte urbain. En effet, la relative insuffisance de données quantitatives sur la question explique l'intérêt de cette étude. Sur la base de ce constat, cette étude s'est donnée comme objectif d'établir le profil des descendants de mariages interethniques parlant exclusivement la langue du père à partir des caractéristiques socio-identitaires des descendants de mariages interethniques d'une part et de leurs ascendants d'autre part dans la ville d'Abidjan.

Ainsi, l'analyse des résultats de cette étude révèle-t-elle que plus de 24.9% des descendants de mariages interethniques dénombrés parlent exclusivement la langue de leur père contre 75.1% de descendants de mariages interethniques qui ne parlent pas. Il s'agit ici donc de femmes nées de mariages exogamiques dont les parents ne fréquentaient aucun village de leurs villages d'origines ou ne fréquentaient que le village de leur père uniquement. Elles ont un niveau d'instruction Secondaire ou Supérieur et ont été socialisées dans une famille nucléaire. Elles sont musulmanes ou adeptes d'autre religion, participent aux rencontres au sein de leurs familles paternelle et maternelle rarement ou souvent, et fréquentent les villages de leurs ascendants (père et mère) au moins deux fois chaque année.

Au nombre des limites, on dénombre l'échantillonnage accidentel qui a été mobilisé dans le cadre de ce papier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Schnapper, D. (1998). *La Relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 562 p.
- LE Gall, D. & al. (2003). *Filiations volontaires et biologiques, la pluriparentalité dans les sociétés contemporaines*, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 51, PP : 118-123.
- Varro, G. & al. (1997). *Les non-francophones, leurs cultures et la culture scolaire* », dans J.-L. CHISS & D. BOYZON-FRADET (dir.), *Enseigner le français en classes hétérogènes. École et immigration*. Paris, Nathan Pédagogies, PP.190-214.

- Labat, C. & Vermes G. (1994). *Cultures ouvertes, sociétés interculturelles : du contact à l'interaction*, Paris, L' Harmattan, Naïr ... Cahiers METISS vol. 2, Numéro 1 SHERPA Recherche. 2689.
- Breger, R. & Hill R. (1998). *Cross-Cultural Marriage: Identity and Choice*. eds. Oxford: Berg, 1998. xvi. 241 p. Breger, R., & Hill, R. (1998). *Cross-cultural marriage: Identity and choice*. Oxford: Berg.
- Pascoe, P. (1991). *Race, gender, and intercultural relations: The case of interracial marriage*, *Frontiers: A Journal of Women Studies*, JSTOR.
- Gnabeli, R. Y. et Niava, B. (2010). *Mariages Interethniques et Enjeux Economiques en pays abouré (côte d'ivoire)*, département de sociologie université de cocrev. ivoir. *Anthropol. sociol. KASA BYA KASA*, n°18 - 2010.
- Niava, L. (2014). *L'intégration des descendants des mariages interethniques en pays Abouré (Côte d'Ivoire)*, thèse de doctorat, Institut d'Ethno-sociologie, Université Felix Houphouet Boigny, PP : 252.
- Mariame, F. (2014), *Construction sociale de l'appartenance ethnique dans un village Ebrié de la ville d'Abidjan*, Thèse de doctorat, Institut d'Ethno Sociologie, Université Félix Houphouët Boigny, PP : 200.
- Chapoulie J-M. & Robert F. Park (1999). *La tradition de Chicago et l'étude des relations entre les races*. In: *Sociétés contemporaines* N°33-34, 1999. PP: 139-157.
- Park, R. (1939). *The Nature of Race Relations*, in Edgar T. Thompson (ed), *Race Relations and the Race Problem*, Durham, Duke University Press, PP. 3-45, in *Race and Culture*.
- Di, Charles et Rose, M. (2008). *Conflit des cultures dans la constitution de soi, L'apport de l'approche ethnopsychiatrique MoroCNAF | Informations sociales 1/ n° 145 PP.16- 24*.
- Moro, MR. (2004). *Enfants d'ici venus d'ailleurs. Naître et grandir en France*. Paris : La Découverte; 2002. Deuxième édition en 2004 chez Hachette Littératures dans la coll. «Pluriel» (traduit en italien).
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*, Les Éditions de Minuit, Paris, 451 P.
-